

## COMMUNE DE CASTELLU DI RUSTINU

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Castellu di Rustinu, Mairie, 20235 Castellu di rustinu

Objet du marché : Réhabilitation d'une bâtisse communal par la création d'un logement communal-Ponte Novu

Nombre et consistance des lots : 1 : DEMOLITION-GROS OEUVRE-CHARPEN-TE-COUVERTURE-ENDUIT

7 : PLOMBERIE-SANITAIRE-VENTILATION-CHAUFFAGE

Procédure de passation : Procédure adaptée

Critères de sélection : Prix des prestations : 50 %

Valeur technique : 50 %

Date limite : Date limite de réception des offres : 06/09/19 à 17h00

Renseignements divers : Renseignements administratifs :

MAIRIE DE CASTELLU DI RUSTINU- 20235 CASTELLU DI RUSTINU

TEL : 04 95 38 70 34 - MEL : mairie.castellurustinu@wanadoo.fr

Renseignements techniques :

FD ARCHITECTURE - Mme Aline COURTY

Rés Belvédère Bat A Folelli - 20213 PENTA DI CASINCA

Tél : 04 95 58 94 47 - Fax : 04 95 36 40 34

contact@fd-architecture.fr

Adresse internet du profil acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_NIXToXy1DN](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_NIXToXy1DN)

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 18 Juillet 2019

#### SARL VIVA IMMO

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 500 euros

Siège social : Place de la Tour,

20225 CATERI

R.C.S BASTIA 508 513 173

#### Avis

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2019, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/07/2019 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M. Saïd ZAFAT demeurant Ancienne Gendarmerie, route de Calvi, 20220 L'ILE ROUSSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez M. Saïd ZAFAT, Ancienne Gendarmerie, route de Calvi, 20220 L'ILE ROUSSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,

#### « GIULIANI »

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7 622,45 euros

Siège social : Santa Severa, 20228 LURI

B 351 545 264 RCS BASTIA

Il résulte d'un procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 28 Juin 2019 que l'objet social de la société a été étendu aux activités de : Chambres d'hôtes, location de meublés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. RCS BASTIA.

#### SARL VIVA IMMO

Société en liquidation

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2500 euros

Siège social : Place de la Tour,

20225 CATERI

Siège de la liquidation : Chez M. Saïd

ZAFAT, Ancienne Gendarmerie,

route de Calvi, 20220 L'ILE ROUSSE

RCS BASTIA 508 513 173

#### Avis

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2019, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au liquidateur M. Saïd ZAFAT, demeurant Ancienne Gendarmerie, route de Calvi, 20220 L'ILE ROUSSE et déchargé ce dernier de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA.

Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis,

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 Juin 2019, il a été constitué une S.A.S.U présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : S.A.S.U

Dénomination : S2L BTP

Siège Social : A Piazza, 20213 SCATA

Objet : Maçonnerie Générale

Durée de la société : 99 années

Capital : 2500.00 €

Président : Monsieur SCHIAPPA Jean-Pierre, né le 13 Août 1977 à Bastia (2B), de Nationalité Française, domicilié A Piazza, 20213 SCATA.

Immatriculation : RCS de Bastia.



## PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

ET DE LA MER

### AVIS DE PUBLICITÉ

portant information d'une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime sur la commune d'Ajaccio.

Conformément à l'article R.2124-5 du code général de la propriété des personnes publiques, la préfète de Corse, préfète de Corse du Sud, informe le public d'une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, déposée le 27 juin 2019 par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de Corse du Sud (CCI ACS) représentée par son président M. Paul Marccagi.

Le projet concerne la mise en place de 4 coffres d'amarrage éco-conçus dans le golfe d'Ajaccio pour navire de grande plaisance de taille maximale 60 et 90 mètres. L'exploitation de ces 4 coffres d'amarrage sera réalisée par le port de pêche et de plaisance Tino Rossi.

Cette demande fait l'objet d'une instruction administrative, puis d'une enquête publique, conformément aux articles R.2124-6 et 7 du code général de la propriété des personnes publiques,

Les caractéristiques principales de la demande sont les suivantes :

- mise en place de 4 dispositifs d'amarrage constitués chacun d'un corps-mort en éléments béton armé préfabriqués (entre 20 et 30 tonnes), d'une chaîne de mouillage équipée de 2 bouées intermédiaires de flottaison (entre 40 et 75 mètres), puis d'un coffre avec signalisation et permettant l'amarrage des navires. Ces dispositifs seront éco-conçus par la réalisation de modules au niveau des corps-morts et des chaînes de mouillage.

- localisation :

- Dispositif n°1 : site de St François (41° 54' 53.14" N ; 8° 44' 6.10" E) pour navire de 60 mètres maximum représentant un cercle d'évitage de rayon 102 mètres ;

- Dispositif n°2 : site de St François (41° 54' 47.04" N ; 8° 44' 0.13" E) pour navire de 60 mètres maximum représentant un cercle d'évitage de rayon 120 mètres ;

- Dispositif n°3 : site de la Citadelle (41° 54' 59.53" N ; 8° 44' 40.23" E) pour navire de 60 mètres maximum représentant un cercle d'évitage de rayon 128 mètres ;

- Dispositif n°4 : site d'Aspretto (41° 55' 39.02" N ; 8° 45' 13.94" E) ; pour navire de 90 mètres maximum représentant un cercle d'évitage de rayon 132 mètres.



# Le Petit Bastiais

Hebdomadaire corse d'information fondé en 1875

Retrouvez toutes l'actualité de votre l'hebo  
sur [lpb.corsica](http://lpb.corsica)

## ANNONCES LEGALES :

**fax. 04 95 38 76 57**

**email: [al@lepetitbastiais.com](mailto:al@lepetitbastiais.com)**

**infoline: Valérie au 04 95 58 70 52**